



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABBONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 7 Mai 1899

Faire le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union Patriotique du Rhône, c'est, chaque année, recueillir le témoignage précieux des hautes sympathies qui honorent notre œuvre et font son plus bel éloge en lui restant fidèles : c'est aussi essayer de traduire en lignes trop réduites la rayonnante physionomie de notre fête annuelle, toujours splendide et vibrante, où nos milliers d'adhérents se retrouvent en communauté de pensées et d'espérance, étroitement serrés autour de ceux qui ont l'honneur d'avoir été placés à la tête de notre active et vigilante organisation.

L'Assemblée générale du 7 mai 1899 ne l'a cédé en rien à ses devancières, — tenue comme elles, dans la magnifique enceinte du Cirque Rancy, brillamment pavoisée et ornée de fleurs.

A deux heures la séance s'ouvre aux accents entraînants de l'excellente musique du 121^e, chef M. Sablon et sous-chef M. Ducouso.

Les drapeaux de toutes les Sociétés présentes, tir, gymnastique, anciens combattants et vétérans, sauveteurs, etc, sont groupés dans la piste et lui font une superbe floraison tricolore.

Sur l'estrade d'honneur, prennent place, aux côtés de M. Sanaoze, président, MM. Le Roux, préfet du Rhône ; le général de Geffrier, délégué de M. le Gouverneur ; Compayré, recteur de l'Université, Perret, conseiller de préfecture ; Bonhomme, secrétaire de M. le Préfet ; Bianconi, inspecteur d'Académie, Melou, inspecteur primaire ; Vally, adjoint et Arnoud, conseiller municipal ; colonel Parent, président du cercle Militaire.

M. le lieutenant-colonel Polonus, MM. Chambard-Hénon, Dontenville et Gourju vice-présidents ; Kœnig, secrétaire général ; Anstett et Buisson, secrétaires ; Tricaud, Hess, trésoriers ; Balouzet, Bénassy, Besson, Bruchon, Chabot, Desbat, Grosset, Mancardi, Camille Roy, Reybet, Tronchet, etc, membres du Comité.

M. Dubuisson, architecte ; Drut et Ehrhart, vice-présidents ; Terrier et Ephantin, secrétaire adjoint et trésorier de l'Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône ; Dolbeau, délégué des Anciens élèves de Joinville-le-Pont ; Terrasse et Jacob, président et vice-président

des *Touristes lyonnais* ; Hébrard, président de l'*Avant Garde* de Lyon ; Lang, président de l'*Avenir* d'Oullins ; Bessée, président de la *Jeune France* ; Thévenon, président de la *Martiale* ; Bussery, président des *Enfants de l'Avenir*, etc. ; le Comité d'organisation du 7^e concours annuel (2 juillet, à Villeurbanne) ; Latruffe, président des *Sauveteurs médaillés* ; Boucher, président des *Anciens Mobiles du Rhône* ; Casile, président des *Anciens du 151^e* ; Meunier, président des *Anciens du 22^e*, etc., etc. ; de nombreux délégués des sociétés de tir, des quatre sociétés de sauvetage, de la Fédération colombophile ; on remarque surtout un nombre impécant de vétérans, d'anciens mobiles et de volontaires de 1870-1871.



A l'ouverture de la séance, communication a été donnée, par M. Sanaoze, président, de la lettre et du télégramme suivants :

Messieurs,

Le 10^e concours de gymnastique entre les élèves des lycées, collèges et écoles supérieures de Paris qui a lieu demain, 7 mai, ne me permettra pas d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'*Union Patriotique du Rhône*, à laquelle vous aviez bien voulu me convier.

Je ne vous suis pas moins reconnaissant de votre bon souvenir et tous mes vœux vous accompagnent dans vos résolutions qui, dans une association comme la vôtre qui a déjà un si long passé, ne peuvent être dictées que par le patriotisme le plus élevé.

Je serai de cœur avec vous et dans un même sentiment de foi et d'espérance, je crierai avec vous :

Vive la France !

Vive son armée, notre sauvegarde et notre seul espoir !

Vive l'Alsace-Lorraine ! que nous ne devons jamais oublier dans nos réunions, parce qu'elle n'oublie pas sa patrie d'origine ; vive enfin, l'*Union Patriotique du Rhône* et son vaillant Comité !

J. SANSEŒUF,

Président de la Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et des Colonies.



« Tiens à vous adresser félicitations ardentes pour votre tâche patriotique.

« Charles CAZALET,

« Président de l'*Union des Sociétés de gymnastique de France*. »



A son arrivée, Mme Le Roux, qui prend place dans une loge, reçoit les hommages du Comité de l'Union Patriotique du Rhône, accompagnés d'un bouquet qui lui est offert au nom de notre Association.

DISCOURS DE M. SANOZE

Messieurs,

En ouvrant cette réunion familiale et rétrospective, notre premier devoir sera de rendre un hommage solennel à la mémoire de nos anciens amis disparus dans l'année.

Nous avons eu récemment à déplorer la perte cruelle de l'un des meilleurs d'entre nous : Berne, président des Mobiles du Rhône et secrétaire de l'Union Patriotique, dont le dévouement estimé était à toute épreuve. Ses funérailles imposantes, les témoignages officiels dont elles ont été honorées ont affirmé hautement la sympathie et la considération qui entouraient le patriote et l'homme de bien que nous pleurons. Un tel exemple portera ses fruits et restera vivant au milieu de nous.

Evoquer le souvenir de notre cher Pagny, si tôt enlevé à notre affection, c'est rappeler d'un mot l'histoire de l'Union Patriotique du Rhône à qui ce statuaire a donné ses armes parlantes avec son admirable groupe de la Défense, et dont la dernière création a été le bronze des Plaques Commémoratives. Si pour la première fois sa place est vide aujourd'hui parmi nous, son œuvre est impérissable et à elle seule, elle constitue un sublime enseignement du patriotisme : c'est dire que le nom de Pagny est voué à l'immortalité.

Comme tous les ans, nous sommes heureux d'acquitter une dette de reconnaissance à l'égard de ceux qui ne cessent de nous honorer de leurs encouragements.

Nous saluons avec joie dans cette enceinte, la présence de M. le préfet du Rhône. A peine arrivé dans notre département, nous l'avons vu se multiplier pour se rendre compte par lui-même de la valeur de nos institutions lyonnaises si fécondes en résultats pratiques. Nous espérons qu'il emportera la meilleure impression de notre fête annuelle avec la certitude de trouver toujours à l'Union Patriotique du Rhône des collaborateurs dévoués et respectueux.

Nous remercions une fois de plus notre armée nationale représentée par M. le général de Geffrier, délégué par M. le Gouverneur militaire, et nous sommes fiers de nous dire ses modestes auxiliaires dans la préparation morale et physique de la jeunesse aux devoirs qui l'attendent.

Nous voulons aussi exprimer toute notre gratitude à M. Compayré pour la profonde sollicitude qu'il garde à notre œuvre.

Vous n'hésitez pas, Monsieur le Recteur, délaissant pour quelques instants vos hautes fonctions de chef de l'Université de Lyon, à vous mêler à notre foule où vibrent les nobles sentiments qui font la grandeur de la race française et votre cœur y rencontre un fidèle écho.

L'Union Patriotique du Rhône vous remercie, Messieurs, de cette condescendance, car tout modeste que paraisse son rôle, elle n'en est pas moins la collaboratrice de tous ceux qui, à un titre quelconque ont la responsabilité des destinées de ce pays qui, malgré ses revers et ses crises, n'en garde pas moins ses espérances, sa foi entière dans l'avenir.

Nous indiquerons sommairement les principales organisations auxquelles l'Union Patriotique a apporté son appui au cours de cette année :

Société des Amis de l'Université, Hospitalité de Nuit et Assistance par le Travail, Souvenir français, Association Alsacienne-Lorraine, Œuvre des Petites Filles des Soldats, Union des Sociétés de Gymnastique de France (25^e concours fédéral à St-Etienne), Monument de Bourgoin, Monument du sergent Blandan, Torpilleur sous-marin Le Français,

enfin, d'une manière générale, aux Sociétés de tir, de gymnastique, colombophiles, anciens combattants, etc.

Malgré les charges que nous impose, chaque année, notre participation à toutes ces œuvres, sous forme de subventions, secours ou récompenses, notre situation financière reste bonne et se solde par un excédent de 2,357 fr. en caisse.

Parmi les nombreuses délégations de l'exercice 1898-1899, nous devons mentionner celle de la 25^e Fête fédérale de gymnastique à St-Etienne, et notre visite au monument des Enfants de la Loire, inauguré par M. Félix Faure ;

Les délégations de Bourgoin, Crémieu, 6^e Concours de l'Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône à Villefranche, aux Médailleurs coloniaux de cette ville, à Tarare, à la Société de Tir de Valsonne, au championnat départemental de l'Eclair, enfin la conférence de Mornant.

Mais l'œuvre capitale de l'année a été l'installation solennelle à l'Hôtel de Ville de Lyon des Plaques Commémoratives de 1870-71.

Après quatre années de labeur ininterrompu, ayant pour objectifs parallèles la propagande, le recensement des noms, enfin le groupement des souscripteurs, nous avons pu aboutir à ériger ces tables d'honneur lyonnaises, où les noms des enfants de la cité, héroïques martyrs de la défense du pays, resteront à jamais gravés pour demeurer la leçon des générations à venir.

Et quelle fortifiante journée que celle du 30 octobre 1898, véritable commémoration de celle de 1887, et qui l'a si dignement complétée ! Ce jour-là, malgré les circonstances de l'heure actuelle, Lyon a su donner la mesure de son patriotisme fait d'une ardeur qui n'exclut ni la sagesse, ni la réflexion.

Un cortège de cent vingt sociétés a défilé dans les rues de notre ville, traversant un immense concours de population, et les uns et les autres, dans une attitude émue et recueillie, ont donné la plus éloquente démonstration de la force et de la grandeur de leur pensée commune.

Encouragée par ce magnifique début, l'Union Patriotique du Rhône a poursuivi avec résolution la tâche qu'elle s'est imposée, celle de rendre justice à tous les morts de 1870-71, quels qu'ils soient, et bientôt nous étendrons cet hommage aux cantons de Villeurbanne, St-Genis-Laval, Limonest, Mornant, Vaugneray, en attendant sa consécration unanime dans tout le département.

Il y a quelques jours, avait lieu l'inauguration des Plaques Commémoratives du canton de l'Arbresle, installées les premières en dehors de Lyon. Vous avez certainement lu les comptes rendus de cette journée qui marque une nouvelle étape victorieuse de notre institution.

Et vous avez, comme nous, présentes à la pensée, les exhortations patriotiques de M. Le Roux, préfet du Rhône, qui, dans un langage élevé, a fait ressortir sous des aspects saisissants et d'une profonde portée, la leçon de civisme et de patriotisme que nous inspirent tant d'obscurs mais si sublimes sacrifices.

« Si des cérémonies comme celle-ci, a-t-il dit, ont leur grandeur, c'est moins par le souvenir des actions qu'elles évoquent que par l'exemple qu'elles inspirent. Soyons tout entiers à la pensée des devoirs que l'avenir peut nous dicter. Que l'image de la Patrie soit toujours vivante à nos yeux et gardons-lui un amour assez étroit, assez inébranlable, pour qu'un jour de l'épreuve, il devienne la source des vaillantes énergies et des sublimes dévouements ».

Oh ! oui, suivant le vœu du premier magistrat du département, que nous faisons nôtre, aimons ardemment la Patrie et sacrifions-lui nos misérables querelles ; rappelons-nous les terribles leçons du passé, et répudions ces luttes néfastes qui compromettent la sécurité et le bon renom de notre grand pays.

Devant ces emblèmes sacrés, sur ces chères couleurs qui ont porté si haut et si loin la gloire française, qui dans un essor incomparable ont répandu aux quatre coins du monde, comme une généreuse semence, les idées de liberté, de progrès, de civilisation, honneur et patrimoine de notre peuple, faisons le serment d'oublier nos mesquines divisions, de travailler ensemble, dans les sentiments de concorde et de fraternité nationale, à la prospérité et à la grandeur de la Patrie par l'union de tous les Français !

Vive l'Alsace-Lorraine ! Vive la France ! Vive la République !

HOMMAGE AU PRÉSIDENT

Lorsque les acclamations ont cessé, M. Polonus, vice-président, se lève, et s'adressant à M. Sanaoze, président, il lui exprime en termes affectueux les sentiments d'estime et d'amitié du Comité de l'*Union Patriotique du Rhône*, puis il lui remet les insignes en or — enrichis de diamants et de rubis — d'officier de l'Instruction publique, offerts au moyen d'une souscription entre ses collègues et collaborateurs du Comité.

Profondément ému, M. Sanaoze remercie en quelques paroles le Comité tout entier et son interprète, M. Polonus, dont il fait l'éloge mérité, aux applaudissements redoublés de l'assistance.

Les drapeaux saluent et quittent la piste, pour occuper leur place accoutumée au-dessus de l'estrade d'honneur.

LA FÊTE GYMNIQUE

Sous la direction de MM. Bédon, moniteur général, Giraud, Minary et Perrot, moniteurs adjoints, les Sociétés de gymnastique et d'instruction militaire se sont fait ensuite tour à tour applaudir dans leurs productions variées.

Pendant toute la durée des productions gymniques, la musique du 121^e de ligne a donné un brillant concert, et nous citerons tout spécialement une fantaisie pour piston : *Hylida*, qui a dû être bissée.

LA PARTIE MUSICALE

Comme dans la belle et inoubliable journée du 30 octobre 1898, un succès éclatant a accueilli la vibrante exécution de *Sambre-et-Meuse*, arrangée par M. Mazoyer, exécutée par la fanfare et les chœurs des *Touristes Lyonnais*. Le même triomphe était réservé à l'exécution non moins magistrale de la *Marseillaise* et de l'*Hymne russe* (adaptation de Paul Puget), superbement enlevés par l'*Harmonie Gauloise*, l'*Harmonie Lyonnaise*, l'*Lyon-Choral* et la *Musique des Anciens Militaires*, sous la direction de M. Fargues, professeur au Conservatoire, qui est appelé à l'estrade pour y recevoir une médaille d'argent, juste récompense des services rendus à notre œuvre.

Cette audition, acclamée avec enthousiasme par la nombreuse assistance, a clos dignement notre assemblée générale de 1899, qui marque un nouveau et important pas en avant dans la voie du développement de notre institution patriotique.

L'ÉLECTION

Entre temps, a eu lieu l'élection de douze membres du Comité.

Ont été élus à l'unanimité :

Membres sortants rééligibles

MM. Anstett (Philippe), Bénassy, Bertet (L.), Besson (P.), Desbat, Dubuy, Fontaine, Gouverne, Grosset (J.) Sanaoze (F.)

Membres nouveaux

MM. Duret (P.), architecte; Vacheron (A.), président de la *Fédération Colombophile*.

APRÈS L'ASSEMBLÉE

Après l'assemblée, un repas intime a réuni la plupart des membres du Comité et quelques amis, parmi lesquels MM. Vally, adjoint au maire; J. Bonnet, président du Comité général des Sociétés de secours mutuels; colonel Parent, président du Cercle militaire, etc.

Des toasts amicaux ont été échangés dans cette agape, marquée au coin d'une fraternelle cordialité.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 18 avril 1899.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Sanaoze, président, qui rappelle la perte douloureuse de notre ami et collègue, M. Berne, et annonce son remplacement par M. Buisson, comme secrétaire des séances.

PRIX ET RÉCOMPENSES

Le Comité accorde des prix ou récompenses aux Carabiniers de Givors, à l'Avant-Garde de Villefranche, à l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, aux Combattants de 1870-1871.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Une nouvelle Commission, formée de MM. Landry, Balouzet et Hess, succède à l'ancienne, arrivée à fin de mandat, pour l'exécution des Plaques commémoratives.

L'inauguration de l'Arbresle, fixée au dimanche 23 avril, s'annonce comme parfaite au point de vue de l'organisation locale. M. Le Roux, préfet du Rhône, M. le général de Geffrier, M. Millaud, sénateur, M. Aynard, député, y assisteront.

Un diplôme d'honneur sera remis à toutes les Sociétés du canton participant à la cérémonie.

DÉLÉGATIONS

Compte rendu est donné des délégations :

Jeune France (M. Ch. Buisson) et Touristes de Tarare (M. Bruchon).

DÉMISSION

M. Abt, quittant Lyon pour habiter Marseille, prie le Comité de le faire remplacer. Le Comité exprime à notre collègue sa reconnaissance pour les services rendus.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Réunion mensuelle du 16 mai 1899.

Présidence de M. SANAOZE.

A l'ouverture de la séance, M. Sanaoze souhaite une cordiale bienvenue aux deux nouveaux membres élus à l'Assemblée générale du 7 mai, MM. Duret et Vacheron, nommés en remplacement de MM. Abt et Berne.

Sur sa proposition, des félicitations chaleureuses sont votées au journal *Le Soldat* pour ses derniers comptes rendus.

Il annonce ensuite un certain nombre d'adhésions importantes au nombre desquelles figure le *Caveau Lyonnais*.

Le président a représenté l'Union Patriotique à l'inauguration du monument érigé à Pierre Dupont, le 30 avril, et adresse nos meilleures félicitations à notre ami et collègue, Camille Roy, pour la réussite de cette belle œuvre.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

La conférence du 14 mai, à Saint-Genis-Laval, a obtenu un grand et légitime succès; M. Dontenville est chaleureusement félicité par le président et tous les membres du Comité (Voir plus loin le compte rendu de la conférence).

ÉLECTION DU BUREAU DU COMITÉ

Sous la présidence du doyen d'âge, le Comité procède à l'élection de son bureau pour 1899-1900. Sont élus à l'unanimité:

Président: M. F. Sanaoze;
Vice-présidents: MM. Polonus, Chambard-Hénon, Dontenville, Gourju, Fontaine;
Secrétaire général: M. D. Kœnig;
Secrétaires: MM. Anstett, Buisson, Mancardi;
Trésoriers: MM. Tricaud, Hess.
La séance est levée à onze heures.

ŒUVRE DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

L'Union Patriotique du Rhône continue son œuvre de propagande en faveur des Plaques commémoratives à ériger dans les divers cantons du département. Dans ce but a eu lieu, dimanche 14 mai, une conférence organisée par ses soins à la mairie de St Genis-Laval. Grâce au concours dévoué de la municipalité de ce chef-lieu de canton et à l'activité généreuse du maire, M. Ricard, cette solennité a eu un grand succès.

La délégation de l'Union patriotique composée de M. Sanaoze, président, de MM. Polonus, Dontenville, Gourju, vice-présidents, de MM. Besson, Hess, Landry, Reybet et Anstett, membres du Comité, a été reçue à son arrivée par le Conseil municipal, à la tête duquel se trouvait M. Ricard, entouré de ses adjoints, MM. Colomb et Ravichon. La Chorale et la Fanfare de St-Genis prêtaient leur concours artistique à cette fête. La salle de la mairie était trop petite pour contenir tout l'auditoire et nombreuses ont été les personnes qui ont dû se tenir à l'entrée: on remarquait la présence de MM. Brunet, maire de Vernaison, Dominget, maire de Chaponost, Jusseaud et Millon, adjoints de Ste-Foy et Normand, maire d'Oullins.

Après avoir présenté les excuses de MM. Genet et Millaud, député et sénateur du Rhône, Coste-Labaume, président du Conseil général, Repiquet, conseiller général, Lotiron, maire de la Mulatière, retenus ailleurs pour diverses raisons, mais de cœur avec l'assemblée, M. Ricard donne la parole au conférencier. Est-il besoin de dire que c'est M. Dontenville, professeur d'histoire au Lycée Ampère, qui a encore une fois accepté ces lourdes fonctions et qui, grâce à son inaltérable dévouement et aussi à son incontestable talent, a été l'âme de cette journée. ?

M. Dontenville prend pour sujet de sa conférence quelques épisodes de la seconde période, de la période républicaine de la guerre de 1870-1871, auxquels un grand nombre de nos compatriotes du département du Rhône prirent part; il fait revivre devant nous les combats de Villersexel, d'Héricourt et de Chenevier et montre les efforts désespérés de nos soldats improvisés et en particulier de ceux qui formaient le bataillon de la misère. Malgré cette lutte acharnée, malgré Belfort, symbolisant la résistance de la Patrie, la France dut signer l'armistice du 28 janvier et cela parce qu'une armée ne s'improvise pas, parce que, suivant les brutales paroles de Bismarck à Jules Favre, ce serait une duperie d'entretenir une armée permanente s'il suffisait d'être courageux. Le conférencier conclut en disant qu'il faut rester fidèle au serment que Gambetta fit, au nom de notre pays, sur la tombe du dernier maire français de Strasbourg et que jamais il ne peut être question d'une réconciliation avec notre ennemi

héréditaire. L'Allemagne digère en ce moment le gros morceau qu'elle a avalé: elle a besoin de tranquillité, mais de là à une alliance franco-allemande, il y a loin.

Les Plaques qui immortaliseront la mémoire de tous ceux qui, pendant l'année terrible ont versé leur sang pour la patrie des humbles comme des grands, des pauvres comme des riches, des ignorants comme des savants, des simples soldats comme des gradés, rappelleront à ceux qui seraient tentés de l'oublier que nous avons conclu un pacte avec nos chers morts de 1870-71, pacte que nous, les vivants, nous ne pouvons rompre, celui de maintenir l'intégrité du territoire. Ne tendons jamais la main à l'ennemi héréditaire: le lion qui figure sur nos plaques et qui est là sans provocation rugirait.

Cette conférence animée d'un souffle d'ardent patriotisme fait une profonde impression sur l'auditoire qui le montre par de chaleureux applaudissements.

En terminant M. Sanaoze remercie en quelques mots l'assemblée d'être venue si nombreuse. Il suffit simplement, dit-il, de parler de patrie pour être sûr d'avoir devant soi un nombreux auditoire qui témoigne respect et amour à ceux qui sont tombés pour la défense du sol.

La séance est levée aux accents de la *Marseillaise* que chacun écoute debout et la tête découverte.

Une très prochaine inauguration des Plaques commémoratives dans ce chef-lieu de canton est le plus sûr résultat de cette belle journée.

Inauguration du Monument Pierre Dupont

30 AVRIL 1899

L'inauguration du monument enfin érigé à la gloire de notre immortel chansonnier lyonnais, Pierre Dupont, a eu lieu le 30 avril, avec le caractère d'une solennité vraiment littéraire, sous la présidence de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

Notre modeste bulletin ne pourrait suffire à recueillir les magnifiques discours prononcés par tant de brillants orateurs, ni l'ensemble des pensées exquises et délicates qui ont entouré le front du poète de la Nature et de la Patrie d'une ravissante et radieuse auréole de fleurs et de rayons.

Enumérer les notabilités présentes, ce serait nommer toutes les sommités de notre cité lyonnaise, dans l'administration, l'armée, l'instruction publique, les lettres et les arts, le commerce et l'industrie.

Nous bornerons notre tâche à enregistrer les paroles de quelques orateurs et d'abord, nous féliciterons chaleureusement notre ami Camille Roy, à qui revient, ainsi qu'à M. Lumière, la plus large part dans le couronnement du resplendissant hommage de gratitude, décerné à notre cher et grand Pierre Dupont.

DISCOURS DE M. CAMILLE ROY

Le temps disperse la poussière des hommes et efface jusqu'à leur souvenir; mais l'œuvre qu'ils ont accomplie leur survit et devient plus vivante et plus belle à mesure que l'être d'argile s'enfonce davantage dans le néant.

Elle leur survit parce qu'elle a pénétré dans l'âme des foules, et elle se prolonge pour quelques-uns au-delà des siècles, transmise par les générations qui s'éteignent à celles qui se lèvent, continuant l'action bienfaisante et nécessaire.

Ainsi de l'œuvre de Pierre Dupont, le doux poète que nous glorifions aujourd'hui, dans ce monument. Elle a rempli la mission mystérieuse et sacrée que l'Esprit divin confie à des prédestinés. Comme un souffle vivifiant, elle a passé sur les fronts penchés et les a relevés; elle a calmé les cœurs douloureux et a fait vibrer en eux les mots d'espoir et d'amour, elle a exalté les beautés de la nature et des choses et les sentiments de justice et de vérité; elle a fait aimer au paysan son

champ, à l'ou rier sa tâche féconde, au citoyen ses libertés, au Français la grandeur de sa patrie, à tous les hommes l'humanité.

L'âme de Pierre Dupont, confidante réfléchie et grave de toutes les souffrances et de toutes les aspirations humaines, a répondu par les chants qui embellissent le travail et le font aimer, par les couplets vengeurs qui frappent ceux qu'ils visent mieux que des armes, et par les hymnes apaisants et doux qui élèvent l'esprit des hommes en les berçant et en les consolant.

Quel poète a fait œuvre meilleure que notre Pierre Dupont, et laquelle sera plus durable que la sienne, et a mieux mérité d'assurer à son nom l'immortalité?

Cette immortalité, nous la consacrons par ce monument. Nous rendons enfin l'hommage suprême au poète qui aurait dû le moins l'attendre! Voici enfin son image debout et sa mémoire fêtée. Ce sera une gloire pour ce siècle finissant d'avoir accueilli au milieu de ses innombrables statues celle de ce doux rêveur, de ce consolateur de l'humanité.

Nous l'inaugurons en un jour comme il convenait à un tel poète: il se dresse au seuil du printemps, qui va l'entourer de ses parfums et de ses rayons; et toutes les chansons écloses dans ce cerveau puissant, soudainement personnifiées, viendront, quand nous ne serons plus là, lui sourire et lui dire: « Pierre, honneur à toi qui nous a créés! Honneur à toi, de qui nous sommes nés! » Et leur long cortège défilera lui jetant des fleurs et levant vers lui les palmes du triomphe définitif et de l'immortalité. Elles lui chanteront les airs qu'elles portent en elles et avec elles: cris de clairons, chants de pipeaux, voix d'orgues ou de lyres.

Quand nous entendrons, sans y avoir songé, sans l'avoir provoqué, venir à nous les échos de ces voix et de ces chants, nous pourrions nous dire: Le divin cortège défile, le rite s'accomplit.

Qu'il me soit permis, Messieurs, après avoir salué le monument et le souvenir de notre chansonnier, de saluer aussi quelques-uns de ceux à qui nous devons sa glorification. D'abord, le vénéré M. Barodet qui, en 180, de suite après la mort de Pierre Dupont, prit, avec l'aide des Amis de la Chanson, l'initiative de la souscription. Cette initiative demeura sans résultats immédiats, car elle fut interrompue par l'appel aux armes et par le départ pour les sanglantes luttes de ceux qui s'y étaient associés; ensuite M. Lumière qui, après avoir pendant plusieurs années, préparé, en ces banquets inoubliables, les esprits à la tâche qu'il rêvait, reconstitua en 1880 le comité de 1870; puis M. Aimé Vingtrinier, qui, dans sa hâte de voir glorifier notre chansonnier, se contentait d'un monument trop modeste et qui ne pouvait nous contenter, enfin cette légion d'artistes et de poètes que l'on applaudissait hier encore au théâtre, et dont les noms restent dans nos cœurs et dans nos souvenirs. Je les salue tous en la personne de leur vénéré doyen, le Maître puissant de l'art lyrique en qui palpite la grande âme de Pierre Dupont, en notre grand Boudouresque.

Et je salue aussi la mémoire de Gaspard André, de l'artiste et du poète, à qui Lyon doit une œuvre d'art qui est, en même temps que la glorification de notre chansonnier, celle de la Chanson qu'il a si magnifiquement personnifiée. Il a donné à cette muse les traits de la divinité et leur grâce. Elle nous représente bien celle qui, pour se faire entendre des foules, emploie tour à tour

La grande voix de Boudouresque
Et la musette de Chebroux.

Pierre Dupont, qui avait trouvé en Hégésippe Moreau un modèle et un frère, disait de lui:

« Que chacun de ses vers germe dans les jeunes âmes, c'est assez pour produire une moisson nouvelle. »

On peut en dire autant de la poésie, ô grand Pierre Dupont, sublime inspiré. Toi aussi, tu travaillas pour les moissons nouvelles, et depuis longtemps elles ont mûri: moissons d'idées et moissons de faits, ceux qui en avaient besoin, ceux qui les attendaient. Pour les uns, tu fus un précurseur, et je mets toute ta doctrine dans ces vers sublimes:

« Quant la nature verra-t-elle
« Ses nombreux enfants réunis,
« Troupe joyeuse et fraternelle,
« Dans ses rameaux, dans ses doux nids. »

Pour tous, tu es le poète divin, né pour chanter ce qui est et pour prédire ce qui sera. Tu as été et tu restes éternellement le consolateur et l'éducateur des foules, le prêtre d'une religion qui apprend à tous les lois d'harmonie, de beauté et de bonté.

Gloire à ton souvenir et à ton œuvre! Gloire à ton image qui va désormais sourire à tous dans ce cadre de verdure sous les caresses des feuilles et dans le concert des oiseaux,

Ton image! qu'elle soit bénie et respectée! Elle est celle d'un demi-dieu bienfaisant et doux! Elle est celle d'un frère des hommes!

Comme jadis un poète français, Paul de Saint-Victor, venait s'asseoir au pied de la Vénus de Milo pour trouver dans son ombre l'impression profonde de la beauté, que les poètes d'aujourd'hui viennent, comme j'y viendrai moi-même, s'asseoir au pied de ton monument pour que ta pensée nous enveloppe et pour que nous soyons pénétrés de l'inspiration divine qui fut la tienne et sous l'influence de laquelle nous devons et voulons rester.

En terminant, M. Camille Roy dit une superbe poésie de Boudouresque, dédiée à Pierre Dupont.

MM. Coste-Labaume, Ballet-Gallifet, Roujon ont successivement tenu l'assistance sous le charme de leur parole, puis des récompenses honorifiques ont été décernées, parmi lesquelles nous saluons avec bonheur la rosette d'officier de l'Instruction publique remise à M. Bleton, secrétaire du Palais des Arts; enfin l'ode de Mme Antonia Bossu, lauréat du Caveau Lyonnais, que le public applaudit à tout rompre.

A une heure, un banquet de cent couverts réunissait toutes les personnalités officielles et les membres du Caveau Lyonnais dans les salons Monnier.

M. Camille Roy qui présidait, ayant à sa droite M. Roujon, et à sa gauche M. le Préfet du Rhône, a ouvert brillamment la série des toasts.

M. le préfet a prononcé un toast exquis de forme et d'élévation que l'on peut hardiment mettre en regard du beau discours de M. Roujon, à l'inauguration.

TOAST DE M. LE PRÉFET

Messieurs,

Je remercie M. le président du Caveau Lyonnais de son aimable langage.

Je suis sûr d'être votre interprète à tous en le remerciant et en le félicitant de cette charmante réunion qui sera dans nos souvenirs comme le complément ineffaçable de la cérémonie touchante à laquelle nous assistions ce matin.

On parle souvent de l'ingratitude humaine et de l'oubli dans lequel certaines cités laissent ceux qui les ont illustrées. Lyon n'a pas voulu mériter ces reproches. Le comité de la statue de Pierre Dupont a su réaliser la pensée de tous avec un rare bonheur d'expression, en élevant au chantre des *Sapins* un monument qui, par sa simplicité gracieuse, dans ce cadre que vous lui avez si bien trouvé, au milieu de ce nid de verdure du jardin des Chartreux qui domine les bruits de la grande ville s'étendant à ses pieds, constitue un hommage vraiment digne, et de vous, Messieurs, et de celui dont vous avez voulu perpétuer la douce et bienveillante figure.

Elle était bien lyonnaise, cette sympathique nature, chez qui la bonté le dispute à la sincérité et dont les aspirations, dans la diversité même de leur expression, convergent vers un même idéal de bonheur et de liberté.

Ballade, rêverie ou chant patriotique, c'est le même besoin d'aimer et de chanter au monde son amour. Que sa voix s'enfle et essaye de dominer le bruit de la tempête, qu'elle s'assouplisse jusqu'au doux bruissement du ruisseau pour célébrer la nature dans ses merveilleuses harmonies, Pierre Dupont sera toujours un fervent d'amour, sur les ailes d'une imagination qui se laisse aller aux caresses d'une douce et consolante rêverie pour s'élever par des bonds inattendus, jusqu'à ces puissantes envolées qui sont presque le génie.

Il est, jusqu'à la dernière heure, l'éternel amoureux de ces trois Grâces qu'il a si joliment chantées et qui se sont disputé sa lyre, sans que les cordes aient jamais cessé de vibrer dans une égale harmonie.

Pierre Dupont n'est pas seulement un adorateur de la nature. Il aime ceux qui vivent par elle. Il chante les travailleurs, l'ouvrier des champs comme l'ouvrier des villes. Il les soutient dans leur rude labeur. Il éveille en eux des espérances; ou, s'il évoque le souvenir de la souffrance, sa

plainte n'a jamais rien d'amer et il console l'individu de sa misère en buvant à l'indépendance du monde.

Belle et touchante leçon que celle de ce poète qui ne veut d'autre muse pour chanter le peuple que celle que la fraternité des hommes inspire. Et ce chant d'amour se redira dans la France entière, dans l'atelier, dans la chaudière et jusque dans les fêtes, tant que la liberté rayonnera sur notre pays.

Quand la liberté disparaîtra, Pierre Dupont fera entendre d'autres accents qui se ressentiront de la violence des impressions que, plus que personne, il devait subir.

Son cœur l'entraînait vers les vaincus et les déshérités. Il chanta pour eux, mais, sous la rafale, les énergies s'étaient courbées et sa voix s'éteignit dans le silence où la liberté elle-même s'était ensevelie.

Si elle a survécu jusqu'à nous; si, après cinquante années et plus les *Sapins*, les *Chênes*, et tant d'autres chants retrouvent chez les jeunes gens d'aujourd'hui les mêmes enthousiasmes qu'au premier jour; si hier, ce matin, tant de mains ont applaudi à sa merveilleuse interprétation par les plus grands parmi nos artistes, c'est que cette œuvre est de tous les temps, parce qu'elle est bonne, saine et moralisatrice au au sens le plus élevé du mot.

On y chercherait vainement un mot, un sous-entendu qui pût faire rougir un enfant. Tout y est simple, honnête et fortifiant.

Nos pères la chantaient hier, nous la chantons aujourd'hui, et nos enfants la chanteront demain. Elle passera à travers les âges comme un souffle de paix, une brise rafraîchissante au contact de laquelle l'humanité se repose et se vivifie.

Il m'est particulièrement agréable, Monsieur le Directeur, d'exprimer cette espérance à vos côtés.

Vous avez trouvé, pour célébrer Pierre Dupont, tout ce que le charme du langage peut emprunter à la culture de l'esprit. Vous avez su marquer en traits ineffaçables ce qu'il y eut de bon et de durable dans celui dont nous inaugurons aujourd'hui la statue.

En acceptant de venir au milieu des Lyonnais consacrer une illustration lyonnaise, vous n'avez pas été seulement au cœur d'une population dont on pourrait dire qu'elle est aussi jalouse de ses gloires que de son indépendance.

Vous avez fait mieux. Aux continuateurs de Pierre Dupont, dans ce Caveau lyonnais dont nous sommes les hôtes à ce banquet, à ces chansonniers chez qui le talent semble être de tradition et dont plus d'une chanson mérite d'être retenue, aux sommités politiques, littéraires et artistiques que les dévoués et distingués organisateurs des fêtes de Pierre Dupont ont réunies ici, à tous ceux que l'amour de l'art, le culte du souvenir ont groupés autour de vous, vous aurez offert le meilleur et le plus durable des régals, celui d'un goût exquis mis au service d'une rare sûreté littéraire, pour célébrer dignement le meilleur des hommes et le plus humain des chansonniers.

M. le préfet a l'air de lever son verre à M. Roujon, délégué du Gouvernement; à M. Loubet, président de la République qui « gagne tous les jours les cœurs par la dignité de sa vie, l'élevation de son caractère et la simplicité de son accueil »; aux ministres, enfin, à la Liberté (*Salves d'applaudissements*).

De nombreux toasts sont encore portés et justement acclamés.

M. Aynard, lance l'idée qu'une anthologie de l'œuvre de Dupont soit éditée pour être distribuée en prix aux écoles, idée hautement approuvée par M. le Recteur.

Nous retiendrons surtout ici la fin du discours de M. Roujon.

« Des fêtes comme celle de ce jour, dit-il, réconfortent l'âme. Leur succès prouve que la vieille Chanson française saura constamment trouver un écho dans nos cœurs.

« Je rougis, ajoute M. Roujon, quand je vois mettre sur le front de la Chanson française cette fausse gloire de cabaret qui la souille, l'injurie, la déshonore, qui en fait une créature qu'on ramènerait, la corde au cou, dans le ruisseau où elle se vautre. Non ce n'est pas là la vraie Chanson française. La vraie, c'est celle de Dupont qui est dans toutes les mains, dans la bouche de nos enfants et qu'on peut lire tout haut ».

(Applaudissements redoublés).

Nous livrons ces paroles d'une indignation juste et profonde à la méditation des organisateurs de nombreux concerts ou fêtes de Sociétés, où l'oreille et les regards sont trop souvent hélas! exposés aux ordures et aux insanités de soi-disant artistes. Tous ces orga-

nisateurs doivent considérer comme un devoir d'expurger résolument leurs programmes pour rendre sa place à la vraie Chanson française, et de ne jamais permettre que, dans ces réunions de famille, la malpropreté voulue puisse être substituée à l'art véritable, expression des nobles sentiments, et qui n'exclut pas cependant une légitime part de gaieté.

En résumé, ces deux journées ont maintenu les assistants dans une atmosphère d'esprit élevée et leur ont laissé à la fin l'impression d'une des fêtes littéraires les mieux réussies auxquelles Lyon ait assisté.

Voici les beaux vers d'Armand Sylvestre, dédiés à Pierre Dupont et lus par leur auteur, le samedi, 29 avril, à la représentation de gala du Grand-Théâtre:

A PIERRE DUPONT.

Je veux encor, noble poète,
Jeter dans l'air ton nom hautain,
Que la fanfare du matin
En réveille l'ombre muette,
Et qu'il monte dans la clarté
Pur et rayonnant comme un glaive,
Car le jour qui pour lui se lève
Se nomme l'immortalité!

Dupont, grande âme fraternelle,
Rebelle au rire et douce aux pleurs,
Et qui fidèle à nos douleurs
Aux cœurs saignants ouvrit son aile!
Car tu fus celui qu'en tous lieux
Pour sa pitié chacun renomme
Et c'est à force d'être un homme
Que tu mérites d'être un dieu!

Dupont, fils de la même argile
Que ceux qui peinent dans ces champs,
Mais qui par la douceur des chants
Les consoles comme Virgile,
Chantre des Sapins toujours verts,
La Nature qui fut ton livre
Avec elle te fait revivre
Dans tout ce qu'ont chanté tes vers.

C'est ton nom sacré que murmure
La lèvre humide des fleurs
Le frisson de la source en pleurs
L'écho de la lourde ramure.
C'est ce nom, de l'oubli vainqueur,
Qu'à son tour la Patrie acclame,
Rallumant sa gloire à ta flamme,
Réchauffant son cœur à ton cœur.

Vétérans des Armées de terre et de mer

(SECTION DE LYON)

LA REMISE DU DRAPEAU

28 Mai 1899

L'Union Patriotique du Rhône était conviée, le 28 mai, à une cérémonie des plus imposantes: la remise du drapeau à la 100^e section (section lyonnaise) des *Vétérans des Armées de terre et de mer*. Ce groupe qui a pris, en peu de temps, une extension remarquable, est placé sous la présidence de notre ami et collègue, M. Balouzel.

Plus de neuf cents Vétérans étaient groupés sur la place Bellecour, tous arborant fièrement leurs croix, leurs médailles militaires, leurs médailles de campagne, pour recevoir ce drapeau si vénéré.

La cérémonie était placée sous le patronage de M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon; de M. Le Roux, préfet du Rhône; de M. Gailleton, maire de Lyon.

Face aux Vétérans, groupés par arrondissements, se trouvait le drapeau porté par M. Legouez, entouré de

MM. Van Leyen, Michel, conseiller d'arrondissement ; Gran-ger, Crozet, Mottleroz, Daujat, Pochon, Allemant, Bonnet, Gélibert, Bose, Trajat, Pouig, Cerc.

Au tour de la garde du drapeau ont pris place MM. Balouzet, président de la société ; Caire, vice président ; le capitaine de Billy, représentant le général Zédé ; Martin, vice-président du conseil de préfecture, représentant le préfet du Rhône ; Lavigne, Serin, Boudet, adjoints au maire, représentant M. Gailleton ; le colonel Polonus ; Sanaoze, président de l'Union patriotique du Rhône ; Chambard-Hénon, Dontenville, vice-présidents ; Linoux, président de la 101^e section de Montélimar ; Grenouillet, président de la 26^e section de Vienne ; le lieutenant-colonel Parent, président du Cercle militaire ; Laroche, Bouveret, trésoriers des Vétérans ; Clouzet, Pernot, secrétaires ; Faury, Fournier, Garde, commissaire général de la fête, etc.

A onze heures, le « garde à vous » retentit et tous les Vétérans reclinèrent la position. La musique ouvre le ban et le capitaine de Billy, s'adressant à M. Balouzet, président de la Société, lui remet le drapeau :

DISCOURS DE M. LE CAPITAINE DE BILLY

En l'absence de M. le Gouverneur militaire de Lyon en inspection dans les Alpes, je suis heureux, je suis fier d'avoir été désigné pour vous remettre votre drapeau.

A vous, Vétérans, qui avez connu les épreuves de l'année terrible, inutile de vous dire ce qu'est le patriotisme et l'amour du drapeau. Celui-ci sera pour vous l'emblème respecté de vos souvenirs, il sera l'emblème de vos espérances communes. M. le Président, je vous remets le drapeau de votre Société.

DISCOURS DE M. BALOUZET

C'est avec une émotion vraiment militaire, mais aussi avec une grande joie dans le cœur, que je reçois, mon Capitaine, de vos mains ce symbole du devoir, cet emblème glorieux de la Patrie.

Les Vétérans des armées de terre et de mer de la 100^e section, sauront, croyez-le bien, se rendre dignes du grand honneur dont ils sont aujourd'hui l'objet et conserveront de cette imposante et superbe manifestation patriotique un impérissable souvenir.

Cette solennité restera profondément gravée dans la mémoire de tous, elle resserrera davantage encore, s'il est possible, les liens de solidarité et de confraternité qui nous unissent déjà ; enfin, elle nous rappellera que nous devons toujours rester les fidèles serviteurs de la mère Patrie et les frères dévoués de notre grande et glorieuse famille, l'Armée française.

Vous pouvez donc, mon Capitaine, assurer à M. le Gouverneur militaire de Lyon, que le drapeau, qu'il nous fait l'honneur de nous remettre officiellement, sera toujours, pour les Vétérans de la 100^e section, un objet de respect et de vénération ; image de la France en deuil, il nous rappellera que c'est aux anciens combattants de 1870, qui ne doivent plus prendre une part active dans les luttes futures, qu'incombe le devoir de réchauffer le zèle et d'exalter le patriotisme dans les jeunes cœurs, en montrant à la nouvelle génération la voie à suivre, afin qu'elle acquière les vertus civiques qui font l'homme, le citoyen, et qu'au jour où la France fera un suprême appel à ses enfants, elle soit prête à combattre et à verser généreusement son sang pour le Droit, la Patrie et la Liberté.

Le discours du président est salué par les cris redoublés de : « Vive l'armée ! Vive la République ! » que la foule répète avec enthousiasme.

La musique ferme le ban et entonne la *Marseillaise*. Il est 11 heures 1/4.

La cérémonie se termine par un défilé de tous les Vétérans, commandé par M. Laroche, trésorier, et, aux accents d'un pas redoublé entraînant, ces vieux soldats défilent comme des jeunes gens de vingt ans saluant le drapeau qui vient de leur être remis.

LE BANQUET

A deux heures, tous ces braves se retrouvaient réunis au Palais d'Été, à Monplaisir, où un superbe banquet leur était servi.

A la table d'honneur, tous les représentants des Sociétés remarqués le matin à Bellecour.

Le menu est orné d'une vignette exprimant avec art la France armée protégeant l'industrie et l'agriculture.

M. Ernest Daupin, un Vétérant, a écrit pour la circonstance un *Salut au Drapeau*, plein de cœur :

Salut, noble drapeau, toi dont les trois couleurs
Planèrent autrefois sur nos deuils, nos douleurs !

Plus de cinq cents Vétérans assistent au banquet, et la plus grande fraternité règne dans cette belle réunion.

Au coup du milieu, M. Balouzet, président, prend la parole :

DISCOURS DE M. BALOUZET

Messieurs et chers Camarades,

Ce n'est pas sans éprouver une certaine émotion, que je prends la parole en cette Assemblée solennelle de la remise officielle du drapeau des Vétérans de la 100^e section ; j'accablé ici un devoir qui est en même temps pour moi un très grand honneur.

Que notre première pensée soit pour ceux que la mort a frappés au cours de cette année.

Adressons à ces frères d'armes de l'année terrible, en même temps qu'un affectueux souvenir, l'expression de nos regrets !...

Et maintenant, au nom des Vétérans et en mon nom personnel, je salue et remercie chaleureusement et du fond du cœur, toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que les hautes notabilités, qui nous ont fait le très grand honneur de répondre à notre invitation et de rehausser par leur présence l'éclat de cette fête.

J'adresse nos bien sincères remerciements à M. le Gouverneur militaire de Lyon qui nous avait donné déjà une si grande preuve de sympathie, en acceptant d'être membre d'honneur de notre Société et qui aurait été heureux, m'aurait-il dit, de se réunir à nous aujourd'hui, si ses importantes fonctions ne le retenaient, en ce moment, sur nos frontières des Alpes ; je prie donc M. le capitaine de Billy, délégué de M. le Gouverneur, de recevoir l'expression de notre profond respect et de notre confiance absolue dans cette armée nationale qu'il représente si dignement et à laquelle les Vétérans sont heureux et fiers d'adresser un salut fraternel.

J'exprime mes respectueux hommages à M. le Préfet du Rhône, représenté par M. Martin, vice-président du Conseil de Préfecture ; votre présence au milieu de nous, M. le Président, confirme la bienveillance du gouvernement de la République pour l'œuvre humanitaire que nous poursuivons et, je vous prie de vouloir bien être l'interprète des Vétérans pour faire agréer à M. le Préfet nos sentiments de vive et sincère reconnaissance.

J'ai l'honneur de présenter mes respectueuses salutations à M. Firmery, représentant M. le maire de Lyon, à MM. les conseillers municipaux de notre ville ; je vous remercie, Messieurs de l'insigne honneur que vous avez bien voulu faire aux Vétérans de la 100^e section, venant en cette circonstance si solennelle de la remise officielle du drapeau, nous donner un témoignage de sympathie et de haute bienveillance qui nous honore.

Je souhaite la bienvenue et adresse mes saluts fraternels à MM. les délégués des Sociétés patriotiques et à MM. les invités qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel, donnant ainsi une si grande preuve de sympathie à notre jeune section.

A M. le colonel Polonus, toujours si dévoué lorsqu'il s'agit d'œuvres patriotiques.

M. le Colonel Parent, président du Cercle militaire.

M. Sanaoze, président et MM. les vice-présidents de l'Union patriotique du Rhône ; nous n'oublions pas, Messieurs, que votre belle Société a fourni aux Vétérans de la 100^e section l'occasion de se réunir, pour la première fois, le 30 octobre dernier, et d'assister en corps à l'inauguration des Plaques commémoratives, érigées à la mémoire de nos anciens frères d'armes de 1870, morts pour la Patrie.

M. Laverrière, président des mobiles d'Anse.

M. Linoux, président des Vétérans de la section de Montélimar.

M. Pinet, représenté par M. Biessy, vice-président de la première Société des Anciens militaires.

M. Daupin pour sa belle poésie faite à l'occasion de la remise de notre drapeau.

J'adresse nos plus chaleureux remerciements et l'expression de notre sincère reconnaissance à la presse lyonnaise qui a donné une si grande preuve de bienveillance à notre Association, en mettant si généreusement ses colonnes à notre disposition ; c'est à elle que nous devons d'avoir pu obtenir un résultat aussi considérable, de réunir, en quinze mois, plus de 1200 sociétaires. Encore une fois, Messieurs, merci.

Je ne puis oublier notre cher délégué de la section centrale de Paris, notre ami Fournier, et dûl en souffrir sa modestie, qu'il veuille bien me permettre de dire que c'est bien à son initiative privée que nous devons l'organisation, à Lyon, d'une section de la grande famille des Vétérans, qui réunit aujourd'hui, sur tout le territoire français, plus de 85,000 sociétaires ; il a droit maintenant d'être fier de son

œuvre, en présence du résultat obtenu. Qu'il reçoive donc, en ce jour, l'expression des sentiments de vive reconnaissance et la fraternelle sympathie des Vétérans de la 100^e section.

J'ai encore un devoir à accomplir et c'est pour moi un véritable plaisir, celui de remercier et d'adresser mes plus sincères félicitations aux membres de notre Conseil d'administration, mes précieux collaborateurs, pour le zèle, le dévouement qu'ils ont déployés pendant la période difficile de notre organisation, ne se laissant décourager ni par un travail considérable, ni par les difficultés que donne nécessairement la fondation d'une section aussi importante que la nôtre, soutenus par leur patriotisme et l'ardent désir de rendre service à leurs anciens frères d'armes.

Je remercie et adresse également mes félicitations au Comité d'organisation de cette fête, à qui nous devons d'avoir obtenu une si complète réussite.

Nous avons à regretter l'absence de quelques-uns de nos invités retenus pour divers motifs, mais tous, je dois le dire, se sont excusés dans des termes élevés ne laissant aucun doute sur leurs bons sentiments et leurs sympathies pour les Vétérans.

Messieurs,

En fondant notre section lyonnaise des Vétérans des armées de terre et de mer, nous avons voulu suivre l'exemple qui nous était donné par un grand nombre de villes importantes, où des sections existaient déjà et fonctionnaient dans des conditions admirables et nous nous sommes dit que le département du Rhône et la seconde ville de France, qui comptent tant de dévouements à la Patrie, ne devaient pas se laisser distancer davantage et que la création d'une Association ayant pour but de venir en aide aux anciens soldats de 1870, serait favorablement accueillie.

C'est alors qu'imbus de cette idée, les organisateurs se sont mis à l'œuvre en faisant un appel chaleureux à leurs anciens frères d'armes et cet appel, je suis heureux de le dire, n'a pas été vain, car un certain nombre y a aussitôt répondu; chacun est venu apporter sa part de travail et de dévouement pour mener à bien l'œuvre commune dont le succès a dépassé nos espérances.

Aussi, est-ce avec un sentiment de satisfaction bien légitime que je proclame notre section lyonnaise, l'une des plus importantes de France et bientôt, je l'espère, elle prendra la première place, car les Vétérans sont nombreux dans notre département et je ne doute pas que tous les défenseurs de Paris, Belfort, Nuits, Neuf-Brisach, enfin tous ceux qui ont concouru, à un titre quelconque, à la défense du territoire pendant la guerre de 1870-1871 viennent se joindre à nous, comprenant bien que notre grande Association, en dehors du but humanitaire qu'elle poursuit, celui de permettre aux délaissés de la fortune de voir arriver la vieillesse avec plus de calme, a encore le précieux avantage de grouper tous les anciens défenseurs de la Patrie, désireux de conserver les bonnes traditions du régiment, d'entretenir l'esprit militaire et le patriotisme, de rappeler sans cesse que, dans la vie civile, comme sous les drapeaux, il doit régner un accord parfait qui se résume par l'union de tous.

Dès lors, il est permis d'apprécier que notre Association a le double avantage d'être une Association patriotique, en même temps qu'une œuvre de solidarité dont l'utilité n'est pas contestable.

J'ai la ferme conviction, Messieurs, que nos efforts seront fécondés par tous ceux qui apporteront leur concours moral et leur encouragement, je veux parler des hommes éminents dont la présence ici témoigne de l'intérêt qu'ils portent à notre œuvre philanthropique ainsi qu'aux anciens défenseurs de la Patrie, ayant quelques droits aux sympathies des cœurs généreux, ils en seront récompensés par la seule pensée d'avoir contribué au bien de tous.

Unissons donc tous nos efforts, mes chers Vétérans, donnons une nouvelle et vigoureuse impulsion à notre œuvre de paix et de concorde, n'oublions pas que cette union fraternelle, cet amour du sol français, nous devons le conserver profondément gravés dans nos cœurs et, comme j'ai eu l'honneur de le dire ce matin à M. le capitaine de Billy, au moment de la remise officielle de notre drapeau, c'est aux Vétérans à donner l'exemple, à inspirer aux plus jeunes le culte de la Patrie, à leur enseigner l'abnégation, le dévouement absolu, pour le jour où la France aurait besoin d'eux et les appellerait à sa défense.

Je souhaite que ce jour soit loin de nous, mais si des complications inattendues venaient malheureusement à surgir, que notre nouvelle génération soit prête à tous les sacrifices pour la défense du drapeau et l'honneur de la République.

Que les Vétérans n'oublient pas qu'ils ont à leur tête deux héros qui leur ont montré l'exemple du devoir, de la bravoure et du patriotisme; je veux parler ici du général Jean-ningros, notre président d'honneur, fondateur de notre belle société, le héros légendaire de nos guerres d'Afrique, de Crimée, du Mexique, six fois blessé sur le champ de bataille, le Bayard des zouaves, comme on l'a surnommé, et M. le général Lambert, notre président général, le héros de Bazeilles, des dernières cartouches.

Persévérons donc, mes chers camarades, dans la voie qu'ils nous ont tracée, poursuivons le même but, ayons toujours dans nos cœurs le désir de voir notre France libre et florissante, restons unis, rappelons nous du passé et proclamons, au milieu de nos fêtes, la belle et patriotique devise inscrite sur notre drapeau: « Oublier, jamais! »

C'est dans l'attente de voir se réaliser nos espérances, que je lève mon verre pour porter un toast à la santé de nos aimables invités et à celle de nos Vétérans; enfin, Messieurs, à la France!

A la France d'hier, celle de nos anciennes gloires;

A la France d'aujourd'hui, celle de la liberté, de l'égalité, de la fraternité;

A la France de demain, qui verra tous ses fils réunis dans un accord unanime, pour concourir généreusement à sa prospérité, à sa grandeur, à sa pleine résurrection.

Ce discours est couvert d'applaudissements prolongés. M. Martin, vice président du conseil de préfecture, prend la parole au nom de M. le préfet du Rhône. Il salue les Vétérans qui ont combattu les grands combats de 1870. Il remercie M. Balouzet qui l'a convié à une si belle fête. Il fait un rapprochement heureux entre l'éloquence parlée des hommes et l'éloquence muette des choses: « Oui, on l'a bien dit, là où est le drapeau, là est la France! L'honneur du pays est partout où est notre drapeau et je remercie les Vétérans du spectacle qu'ils nous ont offert aujourd'hui. Aussi dois-je dire aux jeunes: Prenez exemple sur vos Vétérans et faites comme eux! » (Applaudissements). En terminant M. Martin porte la santé de M. Loubet, Président de la République.

M. Firmery lui succède et, au nom de la municipalité lyonnaise, salue les Vétérans. Il le fait à ce double titre d'adjoint et d'Alsacien d'origine. Il porte avec chaleur la santé de ceux qui au milieu de ces temps troublés font briller un rayon d'espérance (Bravos).

M. Sanaoze prend ensuite la parole et, comme président de l'Union patriotique du Rhône, remercie les Vétérans de l'honneur qui lui est fait d'être associé à ces fêtes.

« Cette fête dit-il, arrive bien à son heure. On dit que la jeunesse d'aujourd'hui inspire des inquiétudes. On ne sait par quels sentiments douloureux ou équivoques notre jeunesse qui n'a pas souffert en 1870 pourrait perdre le sentiment de nos vieilles revendications irréductibles. C'est une erreur. La jeunesse de France connaît encore et veut perpétuer les saines traditions du patriotisme et c'est à vous qu'il revient de l'entretenir dans ces sentiments d'amour de la France.

« Nous allons recevoir bientôt les véritables vétérans, Galliéni et Marchand. C'est notre drapeau qu'ils ont promené en Afrique. Saluons-les donc! Acclamons-les! Resserrons-nous autour de ce drapeau qui doit unir dans ses plis tous les Français » (Salves de bravos et acclamations).

M. le capitaine de Billy prend la parole au nom de M. le gouverneur militaire.

« Je ne ferai pas un discours, Messieurs, dit-il. De la frontière des Alpes, où il se trouve, M. le général Zédé est de cœur avec vous. En son nom, je porte la santé de tous les membres de votre belle société. »

« Vive l'armée » crie-t-on de toutes parts.

Le colonel Polonus remercie les Vétérans de l'accueil chaleureux qui lui a été fait et les félicite d'avoir à leur tête un si dévoué président. On ne pouvait confier leur drapeau à des mains plus dignes.

Alors le Cercle choral du 3^e arrondissement, accompagné par les Touristes lyonnais, entonne l'*Alsace-Lorraine* qui est acclamé, bissé, couvert de bravos enthousiastes.

Cette belle fête s'achève ainsi au milieu d'une effusion chaleureuse de sentiments patriotiques.

Le Gérant : FÉLIX SANAOSZ

Imp. P. LEGENDRE et Cie. Anc. Maison A. Waltener et Cie, Lyon.